

## / SYNTHÈSE DES ACTIONS

Dans le cadre des ateliers, les techniciens se sont attelés à définir des actions en vue d'atteindre trois objectifs particuliers. Le premier d'entre eux porte sur la nécessité d'un développement urbain et économique exemplaire en matière de sobriété foncière ; le deuxième invite au développement d'une agriculture qualitative et créatrice d'emplois ; quant au troisième il s'intéresse à la protection et la valorisation des ressources naturelles. Des actions dites « prioritaires » ont émergé en réponse à des enjeux transversaux. Ces actions restent, à ce stade des pistes de travail, qui doivent faire l'objet d'arbitrages politiques.

### STRUCTURER UN CENTRE D'ÉTUDES ET DE RESSOURCES FONCIÈRES

La création d'un centre d'études et de ressources à l'échelle de la Région est l'une des actions clés qui a été identifiée au cours des ateliers. Il permettrait la mise en place d'outils de collecte de données et d'observations utiles pour pallier un manque de connaissance. Le centre de ressource serait le lieu privilégié de la construction d'une culture commune. Il permettrait une meilleure diffusion des bonnes pratiques, tant en matière d'ingénierie que de politiques publiques, par la mise en réseau des acteurs. Dans ce cadre, les attentes en matière de sensibilisation des élus et des techniciens pourraient être satisfaites.

### REVITALISER LES CENTRES-BOURGS ET LES CENTRES-VILLES

La Région est concernée par la problématique de la déprise de ses centres-bourgs, voire de ses centres-villes, qui se caractérise par une importante vacance des logements et des locaux commerciaux. Revitaliser ces espaces relève d'une action prioritaire dans un modèle de développement plus compact et moins consommateur d'espace. Si les outils financiers apparaissent indispensables face au défi de la revitalisation, la sensibilisation des acteurs est primordiale. Limiter les extensions ou les créations commerciales en périphérie pourraient également apporter des leviers de réponse pour la revitalisation de ces zones en difficulté.

### FAVORISER L'INSTALLATION D'AGRICULTEURS

La maîtrise du foncier permettrait de favoriser l'installation des agriculteurs, par la création d'un fond de garantie permettant de pérenniser l'accessibilité aux terres agricoles afin d'assurer à la fois des opérations de stockage, de portage et de caution.

### PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

La préservation des ressources en eau pourrait être assurée par une maîtrise foncière des zones de captage prioritaires et par l'identification des bassins versants les plus dégradés. Cette action permettrait d'agir en amont et de manière pérenne sur la qualité de l'eau.

### METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE RÉGIONALE DES COMPENSATIONS

Les mesures compensatoires agricoles et environnementales doivent être au centre d'une vision commune au sein d'un territoire organisé. Actuellement, le constat a été fait que les mesures compensatoires ne sont pas structurées. C'est pourquoi il a été proposé que la Région coordonne une stratégie à l'échelle large par la mise en réseau des acteurs. Il s'agit de favoriser autant que possible des compensations de proximité, pérennes dans le temps et cohérentes pour les territoires et la Région.

### AIDER LES COLLECTIVITÉS ET LES ACTEURS À REMOBILISER LES FRICHES

Concernant les friches agricoles, il apparaît que les démarches administratives sont complexes, y compris pour les valeurs foncières faibles, et s'avèrent être un point de blocage potentiel pour les acteurs. Aider les collectivités par la mise en place d'une assistance administrative de la part de la Région est une action qui a été identifiée comme prioritaire en la matière. Concernant les friches urbaines, la diffusion de bonnes pratiques et la présence d'EPF-EPFL doivent être les premiers éléments de l'action. /

## STRATÉGIE FONCIÈRE RÉGIONALE

### SÉMINAIRE TECHNIQUE

8 JUIN 2017



**Laurence ROUÈDE**

Conseillère Régionale  
déléguée à l'urbanisme et au foncier

La Région Nouvelle-Aquitaine poursuit sa démarche participative de construction de sa stratégie foncière régionale. Celle-ci s'inscrit dans le cadre du SRADDET, schéma régional d'aménagement du territoire, que la Région doit élaborer avec un objectif légal fixé à mi-2019.

Au mois de mars 2017, nous avons organisé un séminaire à destination des élus régionaux afin que chacun puisse s'emparer de la question foncière de manière transversale. Pour ce nouveau temps de travail, j'ai fait le choix de réunir plutôt des techniciens, afin de travailler à identifier les enjeux du territoire en matière de foncier. L'objectif est qu'émerge à la fin de l'atelier un premier faisceau d'actions.

Afin de ne pas proposer des actions déconnectées des réalités territoriales et temporelles, cette stratégie foncière doit s'inscrire dans la durée. Il est nécessaire d'être pragmatique et efficace en pensant le foncier à court, moyen et long termes. Être en capacité de se projeter est un véritable défi pour un territoire qui se caractérise par des enjeux de pression foncière, de recul du trait de côte, et d'éléments qui peuvent impacter la Nouvelle-Aquitaine dans les 30 ans à venir. Ainsi, à court terme, il semble indispensable de proposer des outils et des leviers vertueux pour accompagner les politiques foncières des acteurs du territoire. A moyen terme, la Région doit être capable de faire de sa stratégie foncière une référence pour ses propres politiques publiques.

« (...) Afin de ne pas proposer des actions déconnectées des réalités territoriales et temporelles, cette stratégie foncière doit s'inscrire dans la durée. Il est nécessaire d'être pragmatique et efficace en pensant le foncier à court, moyen et long termes (...) »

C'est tout l'objectif de cette journée qui rassemble les techniciens des services de la Région et des structures partenaires en lien avec le foncier. Ce large panel d'acteurs permettra de nourrir la réflexion d'expériences, d'expertises et de regards croisés sur les sujets, de manière à couvrir l'ensemble du territoire. La suite de la démarche privilégiera les rencontres territoriales et thématiques qui ouvriront le dialogue avec les acteurs locaux en confrontant les points de vue, les réalités territoriales et les enjeux qui en découlent. L'ensemble de ces concertations doit permettre de dessiner la stratégie foncière de la Nouvelle-Aquitaine qui sera présentée aux élus régionaux.. /

